

Sous la houlette de Washington, l'Alliance atlantique étend ses tentacules¹

Bien que privée d'ennemi global depuis la disparition du Pacte de Varsovie, l'Alliance atlantique travaille à remodeler son profil de gendarme de la paix et de la sécurité mondiale. L'image semble séduisante. Et justifiée ? Ses récentes évolutions ne construisent-elles pas, au contraire, un instrument militaro-politique au service de l'hégémonie des marchés et des Etats-Unis ? L'Europe, là encore, est en rade. Voire complice.

Oh, bien sûr, l'événement n'a pas fait les « Unes ». C'est dans un relatif inintérêt des médias que l'assemblée parlementaire de l'OTAN vient de tenir, à Paris, sa session de printemps. Réunion de routine ? Cette institution, officiellement indépendante de l'Alliance atlantique, se veut un lieu de débats où les élus échangent leurs vues sur l'avenir des relations euro-atlantiques. Elle n'en offre pas moins, également, un cadre privilégié où sont présentées, méditées et testées les grandes orientations de cette multinationale militaire occidentale dominée, aujourd'hui autant qu'hier, par les Etats-Unis d'Amérique.

D'entrée de jeu, un parlementaire républicain bien en cour à la Maison-Blanche, un certain John Shimkus, a tracé le cadre dans lequel l'OTAN devrait inscrire ses préoccupations. Puisque « *les Etats-Unis sont en train de revoir plusieurs aspects de leur armée afin d'améliorer sa capacité à intervenir en cas de crise dans le monde entier* », le repositionnement des forces nord-américaines sur tous les continents aura « *des conséquences pour l'Alliance atlantique* ». L'administration Bush est, effectivement, en passe d'occuper des sites militaires dans tous les azimuts. Dans l'aire euro-atlantique, les projets des Etats-Unis impliqueraient le remplacement des bases permanentes par un triple dispositif : des « bases d'opérations centrales » à l'arrière, des « sites de positionnement avancé », comme en Roumanie et en Bulgarie pour viser le Moyen-Orient et l'Asie centrale, et des « emplacements de sécurité en coopération ». Soit des installations prêtes à accueillir des troupes américaines en Afrique et en Asie.

D'autre part, les Etats-Unis misent sur l'Alliance pour y puiser en cas de besoin des troupes capables de suppléer aux leurs et mener des opérations dites de « stabilisation et de gestion des crises ». On le voit en Afghanistan où l'arrivée de l'OTAN permet le désengagement progressif des forces américaines. Une illustration parmi d'autres que, vue du Pentagone, l'OTAN reste un outil politico-militaire au service des intérêts géostratégiques des Etats-Unis.

Cette même logique incite Washington à pousser à l'élargissement de l'Alliance atlantique. Et à lui donner toujours plus le rôle de gendarme global. On le verra au sommet de Riga en novembre prochain où plusieurs pays des Balkans – Macédoine, Croatie, Albanie - seront invités à affermir leur candidature à l'adhésion. Cela au moment où d'anciennes républiques soviétiques se manifestent, comme l'Ukraine, la Géorgie ou la Moldavie.

Responsabilité globale

On le voit, on est désormais bien loin des concepts originaux de l'atlantisme et des enjeux qui concernent la défense du continent européen. La vision américaine d'une OTAN aux responsabilités militaro-politiques globales va de pair avec les objectifs des Etats-Unis et une réorganisation de leurs troupes en Europe et dans le monde. En témoignent d'ailleurs certains faits récents. Le 17 mai, le porte-parole de l'organisation, James Appathrai, annonçait l'ouverture de négociations avec le régime d'Islamabad, en vue de la formation d'officiers pakistanais et l'ouverture d'un bureau de liaison dans ce pays. Le lendemain, à l'occasion d'un débat parlementaire à Ottawa sur la prolongation du mandat du corps expéditionnaire canadien en Afghanistan, on apprenait que des discussions étaient en cours pour

¹ Analyse parue dans le N° 272 du *Journal du mardi*, 13 juin 2006.

« fusionner » l'opération états-unienne « *Liberté durable* » avec la Force internationale d'assistance à la sécurité de l'OTAN (FIAS) pour « *permettre le retrait des Américains* ». Ce qui aurait l'avantage pour Washington de se dégager du borborygme afghan tout en concentrant ses forces sur l'Irak et sur une éventuelle agression contre l'Iran. Dix jours auparavant, le vice-président Dick Cheney avait vanté à Zagreb les mérites de la charte de l'Adriatique, ce dispositif d'intégration dans l'OTAN de la Croatie, de l'Albanie et de la Macédoine. Au même moment, le général major Ahmed Gaïd, chef d'état-major de l'armée algérienne, prenait part à Bruxelles à la réunion du comité militaire des chefs militaires de l'OTAN. A l'ordre du jour : l'Afghanistan ; le soutien de l'OTAN à l'Union africaine au Darfour ; le dispositif « *Active Endeavour* » (« engagement actif ») de surveillance en Méditerranée sous couvert de « guerre contre le terrorisme » auquel contribue déjà le Maroc, l'Algérie et Israël dans le cadre du « dialogue méditerranéen » de l'OTAN. Cette structure comprend en outre la Mauritanie, la Tunisie, l'Égypte et la Jordanie.

Le 28 avril à Sofia, les ministres des Affaires étrangères des Etats de l'Alliance ont évoqué « *la création de liens plus étroits* » avec le Japon, la Nouvelle-Zélande, l'Australie et la Corée du Sud. Il paraît que les Américains ont été surpris du peu d'enthousiasme que suscite ce projet, notamment de la part de ceux qui voient d'un mauvais œil cette extension sans fin du rôle de l'Alliance. Enfin, le 4 mai, en visite à Bruxelles, le ministre des Affaires étrangères nippon a confirmé cette volonté d'établir une « *relation structurée* » entre Tokyo et l'OTAN.

L'Europe à la traîne

Devant de telles évolutions, c'est le débat entre les partisans du « tout-Otan » et ceux qui caressent l'idée d'une défense européenne autonome qui perd sa pertinence. De même que l'illusion d'un « pilier européen » de l'OTAN. Dans les faits, l'intégration des moyens militaires et le transfert des charges états-uniennes sur les autres membres de l'OTAN ne rencontrent plus guère d'opposition dans l'Union. Avec, par exemple, pour corollaire la standardisation des armements sur les normes américaines dominantes. Et une ouverture béante aux grands fournisseurs anglo-saxons. Le 15 mai, le Conseil de l'Union a évoqué l'avancement du « code de bonne conduite sur les marchés de la défense » adopté en novembre 2005 par l'Agence européenne de défense (AED)². En théorie, il s'agit de « *permettre le renforcement de l'industrie européenne dans ce domaine* » et sa base technologique. Mais en pratique, ce code libéralise le marché de l'armement et l'ouvre à tous vents. Même s'il prévoit que « *les Etats membres informent leurs partenaires via l'AED des appels d'offres lancés* », la part belle est faite aux fournisseurs de matériel militaire les plus puissants et les mieux placés. Donc américains. L'AED coopère avec l'OTAN dans le cadre de la « politique européenne de sécurité et de défense » (PESD). Et se trouve donc de ce fait sous influence états-unienne. Comme le relevait récemment le prestigieux Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS), l'Europe n'a donc « *pas d'autonomie réelle à l'égard des Américains* » dans le domaine stratégique.

Sécurité militarisée

Pourtant, un récent sondage montrait que 65% des Européens croient en la capacité de l'Europe de se doter d'une défense sans le soutien des Etats-Unis. Selon certains experts, les problèmes que rencontre aujourd'hui le processus européen permettraient à l'OTAN de creuser leur avance comme principal pourvoyeur de sécurité internationale. Voici peu, *Le Monde* résumait ainsi cette analyse : « *Pour envisager l'intégration croissante des armées européennes, il eut fallu l'autorité d'un ministre*

² La plupart des 25 Etats de l'Union sont membres de l'AED ? Seul, le Danemark est resté en dehors. L'Espagne et la Hongrie n'ont pas souscrit au « code de bonne conduite » qui est censé apporter « une plus grande ouverture à la concurrence du marché d'acquisition des équipements de défense. »

européen des affaires étrangères, que prévoyait le traité constitutionnel. Or, l'Europe de la défense ne peut progresser sans l'Europe politique. Et sans moyens »³. Selon cette thèse, il suffirait que la constitution passe la rampe des opinions rétives et que suive une relance des dépenses militaires pour que l'idée d'une Europe plus autonome retrouve de la pertinence. Et que la défense européenne constitue une alternative à l'OTAN.

Il y a dans ces affirmations beaucoup de légèreté. Tout simplement parce que le libellé du projet de traité constitutionnel subordonne très clairement la politique de sécurité et de défense de l'UE à l'OTAN. Inquiétant, cela, quand il s'agirait de choisir entre une culture de paix et une militarisation accrue des relations internationales. Certes, « *L'Union a pour but de promouvoir la paix, ses valeurs et le bien-être des peuples (art. 1-3-1)* », « *Dans ses relations avec le reste du monde, l'Union affirme et promeut ses valeurs et ses intérêts. Elle contribue à la paix, à la sécurité, au développement durable de la planète, à la solidarité et au respect mutuel entre les peuples...(art. 1-3-4)* ». Mais ces nobles intentions s'érodent devant d'inquiétantes ambiguïtés quand il est dit que « *la politique de l'Union (...) respecte les obligations découlant du Traité de l'Atlantique Nord* » et « *est compatible avec la politique de sécurité et de défense arrêtée dans ce cadre.* » En s'ancrant à l'OTAN, elle-même sous étroit contrôle de Washington, l'Union ne favorise-t-elle pas une vision militariste de la sécurité, au nom de la vieille et belliqueuse sentence « si tu veux la paix, prépare la guerre. » Certes, tout cela a été le résultat de compromis entre les rédacteurs du traité, plus ou moins convaincus des vertus de l'atlantisme. Il est difficile d'ignorer que, dans un monde déstabilisé par les prétentions hégémoniques des Etats-Unis, de grandes attentes existent à l'égard de l'Europe, considérée comme porteuse d'autres perspectives. L'Union saura-t-elle assumer l'autonomie que l'on attend d'elle ?

Une assemblée consultative

Dans sa forme actuelle, l'assemblée parlementaire de l'OTAN, a été instaurée en 1966. Rassemblant 248 parlementaires des pays membres et 59 autres représentant les États associés, - l'assemblée tient deux sessions annuelles. Cinq commissions statutaires (couvrant les domaines de la sécurité et de la défense) élaborent des rapports servant de base aux résolutions de politique générale adoptées lors de la session d'automne. Ces « recommandations » - non obligatoires - sont ensuite adressées au conseil de l'Atlantique Nord et aux gouvernements des pays membres.

Bombes atomiques US en Europe

Quatre cent quatre-vingts charges nucléaires US sont positionnées dans six pays européens : l'Allemagne, la Belgique, l'Italie, les Pays-Bas, la Turquie et la Grande-Bretagne, vient de rappeler Greenpeace. 60 % des habitants des pays concernés ignorent l'existence de cette menace sur leur sol, alors que les deux tiers d'entre eux veulent vivre dans une Europe dénucléarisée. « *Il est urgent de débarrasser une fois pour toutes l'Europe de ces armes* », souligne Greenpeace, ajoutant qu'elles pourraient devenir une cible du terrorisme généré par les conflits du Moyen-Orient, d'autant que George W Bush a évoqué une possible utilisation de ces charges nucléaires contre l'Iran.

Wall Street et ses annexes européennes

La Bourse de New York – le fameux « New York Stock Exchange » et Euronext, qui regroupe les places financières de Paris, de Lisbonne, d'Amsterdam et de Bruxelles ont décidé de convoler en justes noces. Plus exactement, Wall Street a mis 10 milliards de dollars dans la corbeille de la mariée pour ravir la belle. Par cette opération, le NYSE étend son empire financier au cœur de l'Union européenne

³ « *Quand l'Europe freine, l'OTAN accélère* ». Par Laurent Zecchini. Le Monde, le 13 mai 2006.

et les autorités de l'Union n'ont eu qu'à assister à cette main mise pourtant peu en phase avec le credo européeniste, « *une concurrence libre et non faussée* ». Le nouvel ensemble sera « de droit américain » et constituera la plus grosse société de marché dans le monde.

Il y a là que l'Europe telle qu'elle se construit pousse les feux du modèle anglo-saxon pourtant si souvent opposé au soi-disant « modèle social européen ». Il n'est, en effet, pas aisé de démontrer que cette fusion pleinement approuvée va dans le sens d'une quelconque autonomie européenne face au rouleau compresseur d'Outre-Atlantique.

Il est vrai qu'au grand bal des réformes libérales, et dans le respect de la philosophie du « grand marché européen », les Bourses sont devenues des sociétés par actions. Ce qui a permis la création d'Euronext et soumis les places financières du vieux continent aux OPA.

Tant qu'à faire, on chuchote aussi que le Nasdaq – il regroupe les principales sociétés de haute technologie à Wall Street – veut faire main basse sur la City de Londres. Cette intégration boursière transatlantique vise à faciliter les flux financiers entre continents. Un enjeu stratégique pour les Etats-Unis en proie à des déficits records. Or, dans le même temps, c'est dans le domaine financier et commercial que les choses s'accélèrent. Le Parlement européen vient ainsi de donner son feu vert au projet marché transatlantique sans entrave d'ici 2015. Mais avec mise en place d'un marché commun de la finance et des capitaux dès 2010. Présentée par une responsable du groupe socialiste, cette initiative – voulue par les multinationales réunies au sein du *Transatlantic Business Dialogue* (TABD), n'a fait l'objet d'aucune consultation avec les interlocuteurs sociaux. Destinée à lever les « *entraves réglementaires et les obstacles aux échanges et aux investissements* », elle fragilise pourtant un peu plus toute possibilité de construire un modèle européen alternatif. Tous les amendements venant de la gauche, notamment du groupe « Gauche unitaire européenne », ont été rejetés. Ils demandaient notamment la ratification par Washington du Protocole de Kyoto comme préalable à toute poursuite des négociations.